

# **COMPTABILITÉ ET GESTION**

# Evolution du bulletin de salaire



Date de dernière mise à jour 15 mai 2024

# Durée et organisation

Durée 2 jours

# Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

# Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

Assurer la gestion de la paie dans le respect des règles en vigueur

# **Programme**

# L'environnement social et juridique de la paie

- Les textes légaux et conventionnels
- Les contrats de travail
- La durée du travail

# Le bulletin de salaire

- Valeur juridique du bulletin de salaire
- Périodicité d'établissement du bulletin de salaire
- Les mentions obligatoires

# **Admission**

#### **Public**

Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi,

# Pré-requis d'entrée en formation

Maîtriser les savoirs fondamentaux

## Modalités et délais d'accès

# Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

# Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédent le démarrage de la formation.

# Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

# Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI** 

# Coût

600 € HT

# Modalités et moyens pédagogiques

- Les mentions interdites
- Les informations accompagnant le bulletin de salaire

#### Les éléments du salaire brut

- La rémunération de base :
  - Rémunération fixe
  - Rémunération variable
- Les heures complémentaires
- Les heures supplémentaires
- L'annualisation du temps de travail
- Les primes et les indemnités

#### Les cotisations sociales

- Les différentes catégories de cotisations
- Le calcul des cotisations
- La régularisation des cotisations
- Les cas particuliers
- Les allègements Fillon

# Les sommes non imposables

- Les principes de non assujettissement
- Les indemnités liées à la rupture du contrat de travail
- ▶ Le CPF

#### Les déductions diverses

- Les acomptes et les avances
- Les avantages en nature
- Les oppositions
- Les achats internes
- Les autres déductions

# Les cas particuliers

- Les représentants du personnel
- Les commerciaux
- Hôtels, cafés, restaurants
- Frais professionnels
- Frais d'entreprise
- Abattements spécifiques pour frais professionnels

# Administration du personnel

- Les formalités liées à l'embauche
- La médecine du travail
- Les formalités liées à la rupture du contrat de travail
- Nombre d'apprenants formés : 229 stagiaires formés en 2023 en Gestion |Comptabilité | Bureautique

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre serviceQualité.

# Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

# Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

# Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

# Modalités d'évaluation et d'examen

QCM et/ou grille d'évaluation et/ou travaux pratiques

### **Validation**

Remise d'une attestation de compétences

# **Contacts**

Contactez votre conseiller • ère inter :

- DPT 22-29 | Nadia LE CHANU | 02 96 58 69 86
- DPT 35-56 | Corinne PRIGENT | 02 96 58 07
- Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89

# Témoignages

Je n'avais pas eu d'expérience professionnelle après mon di	iplôme, il y a 15 ans. Je viens juste de
retrouver un poste en rapport avec mon diplôme. Cette formatio	on m'a permis de me remettre à niveau
de l'environnement juridique de la paie.	//

Chantal - entreprise industrielle